

Paris, 9 avril 2015

Contacts Presse

Agence C3M
Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle AMIARD
michelle@agence-C3M.com

Laurence DELVAL
laurence@agence-C3M.com

Mots-clés : APPLICATION MOBILE / ASSURANCES

CIPRÉS Assurances lance son application mobile MyCIPRÉS

▪ **CIPRÉS ASSURANCES lance son application mobile, MyCIPRÉS, compatible iPhone et Android, pour ses assurés bénéficiant d'une complémentaire santé.** ▪ **MyCIPRÉS permet d'envoyer des demandes de remboursements, de suivre en direct les remboursements, d'accéder à sa carte de tiers payant et de géolocaliser les professionnels de santé pratiquant le tiers payant.**

MyCIPRÉS, une application mobile pour les assurés

Disponible en téléchargement sur l'AppStore et sur Google Play depuis fin février, MyCIPRÉS est la première application mobile proposée par CIPRÉS ASSURANCES. Réservée aux assurés en complémentaires Santé, l'application modernise la relation à l'assuré grâce au mobile.

Fruit d'un travail d'équipes réunissant les Services Informatique, Gestion et Marketing de CIPRÉS ASSURANCES et des contributeurs externes spécialistes du m-commerce et les bases de données, MyCIPRÉS inclut des fonctions inédites dans le secteur, telles que la dématérialisation des demandes de remboursements.

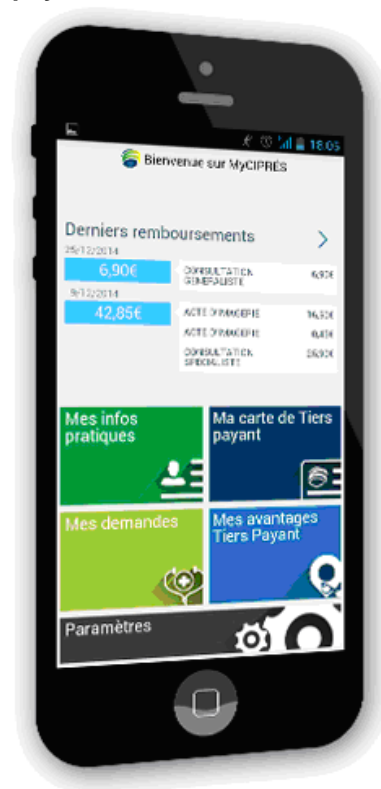
Pour une gestion immédiate et simplifiée des frais de santé

A travers une connexion sécurisée, l'assuré accède à ses informations personnelles en utilisant les mêmes identifiants de connexion que sur l'extranet consultable sur Desktop.

Il peut en toute confiance faire des demandes de remboursements ou de prise en charge hospitalières en prenant juste en photo les pièces justificatives.

Avec le service d'alerte, il recevra une notification à chaque remboursement et connaîtra les transferts réalisés sur son compte bancaire.

Il accède à sa carte dématérialisée de tiers payant, et ne se trouve jamais en défaut de renseignements administratifs chez le médecin ou le pharmacien ce qui lui évite des avances de frais. Il géolocalise les professionnels de santé acceptant le tiers payant.



« Pour répondre aux besoins de notre réseau de courtiers, nous développons des services à valeur ajoutée qui facilitent la relation avec les assurés. Près de 30 millions ¹ de personnes sont mobinautes en France, on ne peut pas passer à côté de ces nouveaux usages ! », explique Fanny Gilbert, Directrice Marketing et Communication de CIPRÉS ASSURANCES. « MyCIPRÉS doit fidéliser le client final et fluidifier la gestion, l'application atteint déjà pleinement son objectif, elle a enregistré plus de 4 000 téléchargements depuis son lancement. »

A propos de CIPRÉS ASSURANCES

CIPRÉS ASSURANCES, créé en 2000 est un courtier grossiste souscripteur, spécialisé en assurance de personnes, notamment sur la protection sociale complémentaire (prévoyance et santé) des TNS, TPE et PME. CIPRÉS conçoit et gère une gamme de produits, distribuée au travers d'un réseau de 3 000 courtiers indépendants présents sur toute la France, ou via d'autres réseaux de distribution. Fin 2014, CIPRÉS ASSURANCES avait près de 50 000 contrats en portefeuille et génère plus de 1 000 nouvelles entreprises adhérentes par mois. CIPRÉS ASSURANCES est membre fondateur du Syndicat10, Syndicat National des Courtiers Grossistes Souscripteurs.

Pour en savoir plus : <http://cipres.fr/>

¹ FEVAD 2014